

Séance ordinaire Conseil municipal

Municipalité des cantons unis de Stoneham-et-Tewkesbury

10 juin 2024

Tenue au complexe municipal | Webdiffusée en direct



STONEHAM-ET-TEWKESBURY

Ouverture de la séance

- 1. Ouverture de la séance**
- 2. Période d'intervention des membres du conseil**
- 3. Période de questions**
 - Elle se fait en utilisant le micro disponible pour le public
 - La personne doit s'identifier
 - La question doit être adressée à la présidence
 - La personne pourra revenir après les interventions des autres personnes si le temps le permet
- 4. Adoption de l'ordre du jour**
- 5. Acceptation des procès-verbaux des séances du 13 mai 2024 et du 21 mai 2024**

6. Dépôt du bordereau de correspondance

Date	Provenance	Objet
28 mai 2024	MRC de la Jacques-Cartier	Extraits de procès-verbal du conseil du 15 mai 2024

7. Comptes déposés à la séance du conseil

Total des dépenses	589 372,10\$
Standard life	86 488,98 \$
Services Matrec inc.	62 454,79 \$
La Société protectrice des animaux de Québec	39 978,90 \$
Cummins Canada ULC	36 107,64 \$
Hydro-Québec	29 529,30 \$
Sani Orléans	24 366,66 \$
Marquage et traçage du Québec inc	18 457,75 \$

Total des salaires	495 297,17 \$
Total des remises	392 593,33 \$
Grand total – Salaires et remises	887 890,50 \$

8.1 Embauche d'un ouvrier de voirie

Il est résolu de nommer monsieur Martin Lavoie au poste d'ouvrier de voirie avec spécialisation (traitement des eaux), poste permanent à temps plein. La date d'entrée en fonction de monsieur Lavoie sera le 2 juillet 2024.

8.2 Embauche d'une inspectrice en urbanisme et environnement

Il est résolu de nommer madame Amélie Bertaigne au poste d'inspectrice en urbanisme et environnement, poste contractuel à durée déterminée. La date d'entrée en fonction de madame Bertaigne sera le 11 juin 2024 et la durée de son emploi sera d'un an.

8.3 Autorisation d'embauche d'un coordonnateur ou d'une coordonnatrice

Il est résolu d'autoriser le directeur général et greffier-trésorier à procéder à l'embauche d'un coordonnateur ou d'une coordonnatrice des loisirs, de la culture et de la vie communautaire, poste contractuel à durée déterminée. La date d'entrée en fonction sera la plus rapprochée possible, et le contrat sera d'une durée maximale de 25 semaines.

9.1 Contrat pour l'achat d'équipement audiovisuel portatif

Il est résolu d'autoriser le directeur général et greffier-trésorier à négocier et à conclure un contrat pour l'achat d'équipement audiovisuel portatif pour un montant maximal de 45 000 \$ taxes nettes.

9.2 Autorisation de signature et de représentation

Il est résolu d'autoriser monsieur Pascal Brulotte, directeur général et greffier-trésorier, à représenter la municipalité des cantons unis de Stoneham-et-Tewkesbury à la Cour du Québec (Division des petites créances) et en médiation aux petites créances, s'il y a lieu, concernant la cause numéro 200-32-707671-227 (*Jean-Philip Ruel c. Municipalité des cantons unis de Stoneham-et-Tewkesbury*) et à signer tous documents s'y afférant.

9.4 Représentation de la municipalité – Acquisition d'immeubles

Il est résolu d'autoriser le directeur général et greffier-trésorier à représenter la Municipalité dans le cadre de l'ensemble des démarches préalables relatives à l'acquisition d'immeubles et notamment, à signer les offres d'achat nécessaires, en autant que ces dernières soient conditionnelles à l'approbation du conseil municipal.

10.1 Adoption du Règlement numéro 24-1075

Il est résolu d'adopter le *Règlement numéro 24-1075* pourvoyant à l'achat d'un camion 10 roues pour le déneigement ainsi qu'à l'achat et l'installation d'équipements à neige (TP-2407) et décrétant un emprunt de 500 000 \$ comportant deux pages et une annexe.

11.1 Autorisation pour la tenue d'un événement

Il est résolu d'autoriser la tenue d'un événement hebdomadaire par la Coopérative de solidarité du Marché public des Cantons sur la patinoire du parc des Fondateurs chaque jeudi du 13 juin 2024 au 19 septembre 2024.

11.2 Confirmation du soutien financier

Il est résolu d'accorder les montants par demande de soutien financier stipulés dans le tableau suivant:

Organisation	Programme de soutien financier	Activité	Montant
Les Saltimbanques de Stoneham	Événement	L'affaire Lafferre	750 \$
Association des citoyens et citoyennes de Tewkesbury	Événement	Fête de quartier 2024	1 000 \$
Maison des jeunes l'Atôme	Événement	Jour des clubs	1 000 \$
Marché public des Cantons-Unis	Événement	Programmation 2024	1 000 \$

11.3 Entente avec l'organisme *Souffler les braises*

Il est résolu de conclure une entente avec l'organisme *Souffler les braises* pour le projet pilote concernant la direction artistique et la coordination d'une programmation culturelle à la Grange du presbytère.

11.4 Recommandation de paiement

Il est résolu d'accepter le rapport de madame Gaétane Deschênes, directrice des loisirs, de la culture, de la vie communautaire et des communications, daté du 29 mai 2024, relativement à la recommandation de paiement numéro 1 pour la conception et la construction d'un parc de planche à roulettes et d'une piste à rouleau.

11.5 Rapport de demande de soumissions

Contrôle des matériaux en chantier pour la construction d'un parc de planche à roulettes et d'une piste à rouleaux, projets LO-2304 et LO-2302

- Demandes de soumissions sur invitation auprès de 7 entreprises spécialisées
- La Municipalité a reçu 2 soumissions
- La plus basse soumission conforme : Groupe Géos inc. au coût de 14 233,90 \$

11.5 Rapport de demande de soumissions

N°	NOM	MONTANT (incluant les taxes)
1	Groupe Géos inc.	14 233,90 \$
2	Nvira environnement	18 287,81 \$

13.1 Rapport de demandes de soumissions

13.1.1 Déneigement au parc des Fondateurs

- Demandes de soumissions sur invitation auprès de 9 entreprises spécialisées
- La Municipalité a reçu le 16 mai 2024 à 9 h 30, une soumission
- La plus basse soumission conforme : Déneigement Terrassement Denis Poulin inc., au coût de 52 601,06 \$ incluant les taxes applicables, pour deux saisons hivernales

13.1 Rapport de demandes de soumissions

13.1.2 Fourniture et livraison de chlorure de sodium 2024-2025

- Demandes de soumissions sur invitation auprès de 8 entreprises spécialisées
- La Municipalité a reçu le 16 mai 2024 à 9 h, sept soumissions
- La plus basse soumission conforme : Sel Frigon inc. au coût de 48 289,50 \$ incluant les taxes applicables, pour un contrat du 1^{er} octobre 2024 au 30 avril 2025

13.1 Rapport de demandes de soumissions

13.1.2 Fourniture et livraison de chlorure de sodium 2024-2025

N°	NOM	MONTANT (incluant les taxes)
1	Sel Frigon inc.	48 289,50 \$
2	Selco mineral	49 503,64 \$
3	Compass Minerals Canada Corp.	49 770,37 \$
4	Sel Warwick inc.	52 428,60 \$
5	Les Entreprises BLC inc.	54 728,10 \$
6	Sel Icecat inc.	55 013,24 \$
7	Sel Windsor ltée	60 472,25 \$

14.1 Demande de déneigement - Chemin des Sables

Il est résolu d'accepter la demande reçue le 13 mai 2024 des propriétaires concernés du chemin des Sables (chemin privé) portant sur le déneigement dudit chemin pour les saisons hivernales 2024-2025, 2025-2026 et 2026-2027.

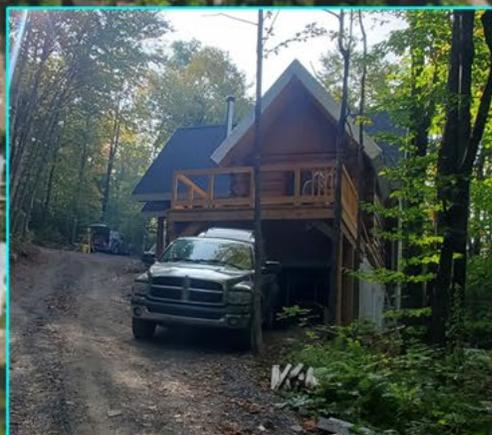
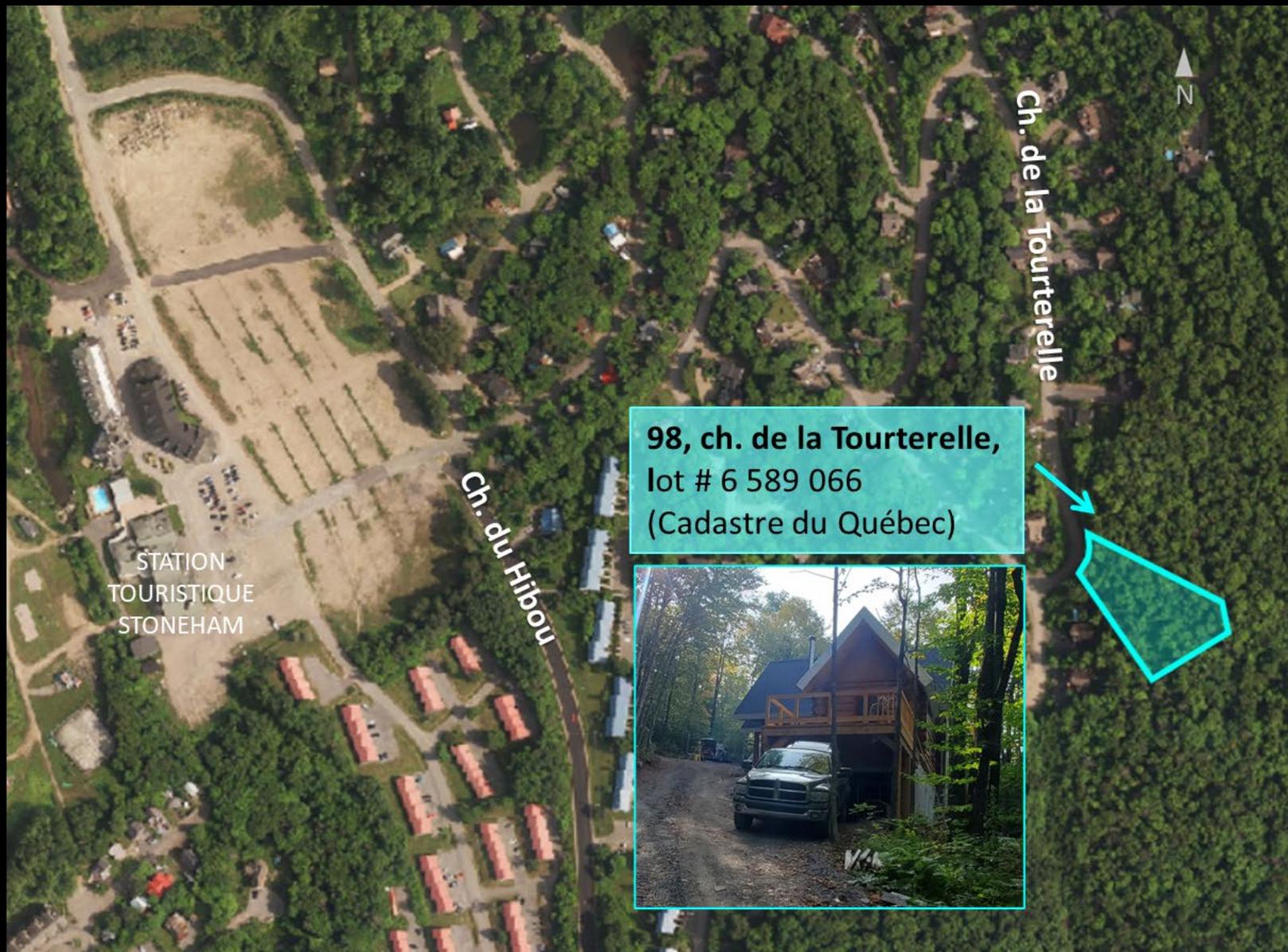
14.2 Contrat pour le remplacement de glissières de sécurité

Il est résolu d'autoriser le directeur des travaux publics et de l'hygiène du milieu à négocier et à conclure un contrat de gré à gré pour le remplacement de glissières de sécurité pour un montant maximal de 25 000 \$, taxes nettes.

15.1 Dérogations mineures

15.1.1 Régularisation d'une galerie servant d'abri auto attenant à 0,65 m de la limite latérale gauche au 98, chemin de la Tourterelle

- Cette dérogation mineure au *Règlement de zonage numéro 09-591* aurait pour effet de régulariser la galerie servant d'abri auto attenant à 0,65 m de la limite latérale gauche
- Élément dérogatoire au *Règlement de zonage numéro 09-591* :
 - Selon l'article 7.2.9 dudit règlement, l'abri d'auto attenant doit être à une distance minimale de 2 m des limites de propriété
 - Selon l'article 11.2 dudit règlement, la galerie est autorisée dans une cour latérale pourvu que son empiètement dans la marge de recul latérale n'excède pas 1,80 m et qu'elle soit localisée à plus de 2 m des lignes latérales de terrain
- Recommandation favorable du CCU



15.1 Dérogations mineures

15.1.2 Régularisation d'un garage implanté en cour avant dans le prolongement de la façade principale au 10, chemin des Framboisiers

- Cette dérogation mineure au *Règlement de zonage numéro 09-591* aurait pour effet de régulariser un garage isolé implanté en cour avant dans le prolongement de la façade principale
- Élément dérogatoire au *Règlement de zonage numéro 09-591* :
 - Selon l'article 11.4 dudit règlement, dans le cas d'un terrain dont la ligne arrière de propriété est formée par un cours d'eau ou un lac, les usages et constructions autorisés dans les cours latérales et arrière sont autorisés dans la partie de la cour avant prolongeant les cours latérales jusqu'à la marge de recul avant
- Recommandation favorable du CCU



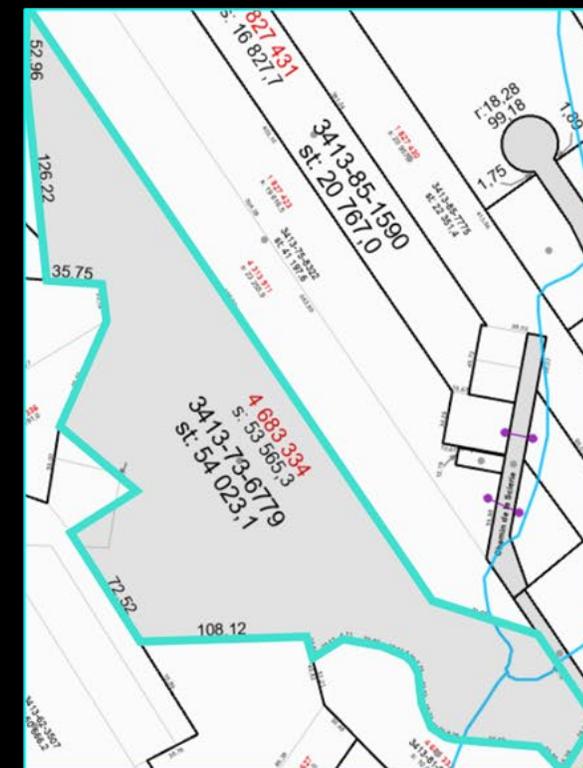
**10, ch. des Framboisiers,
lot # 4 340 317
(Cadastre du Québec)**



15.2 Plans d'implantation et d'intégration architecturale

15.2.1 Construction d'une résidence au 246, chemin du Moulin

- Architecture comportant plusieurs décrochés
- Revêtement de bois (murs) et tôle (toiture)
- Recommandation favorable du CCU avec exigence particulière :
 - Le mur de soutènement devra être conçu avec des pierres naturelles et la superficie de l'entrée d'auto devra être réduite telle qu'illustrée sur le plan 3D fourni par le propriétaire



15.2 Plans d'implantation et d'intégration architecturale

15.2.2 Agrandissement de la résidence dans les bandes de protection d'un secteur de fortes pentes au 190, chemin des Érables

- PIIA en lien avec les dispositions découlant du RCI #2010-41 pour la protection des bassins versants (RCI #2010-41, CMQ)
 - *Applicable seulement pour les lots lotis avant novembre 2010*
- Seul emplacement propice et conforme
- Recommandation favorable du CCU

190, ch. des Érables,
lot # 1 241 202
(Cadastre du Québec)



Ch. de la Montagne

Ch. des Érables

Ch. du Lac Est

LAC
DURAND



15.2 Plans d'implantation et d'intégration architecturale

15.2.3 Agrandissement de la résidence pour l'aménagement d'un logement d'appoint au 1601, chemin de la Grande-Ligne

- La résidence conservera son apparence unifamiliale
- Recommandation favorable du CCU



LAC
SAINT-CHARLES

Ch. du Martin-Pêcheur

Ch. de la Grande-Ligne

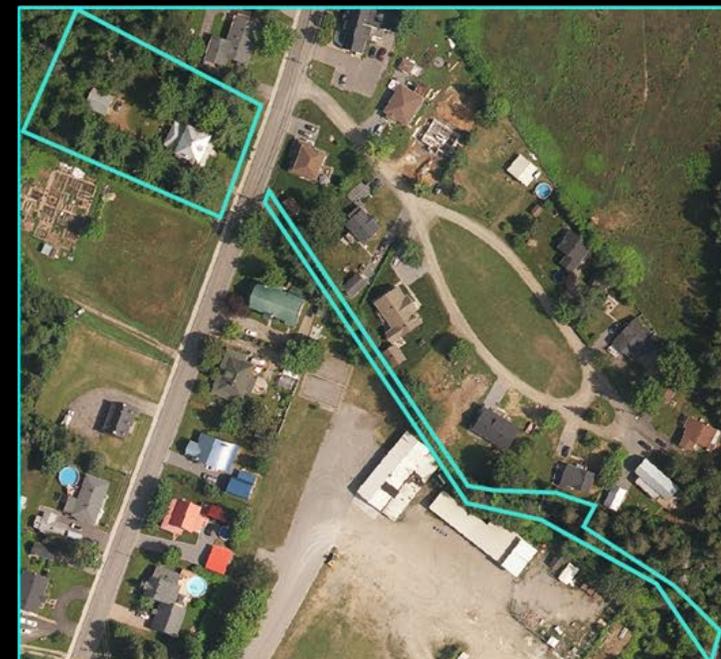
**1601, ch. de la Grande-Ligne,
lots # 3 382 072 et 4 026 522
(Cadastre du Québec)**



15.2 Plans d'implantation et d'intégration architecturale

15.2.4 Aménagement d'une terrasse au 98, 1^{re} Avenue (Les Gamines)

- Installation de tables et chaises en cour avant
- Peu ou pas de travaux nécessaires
- Aucun impact sur le bâtiment principal patrimonial
- Recommandation favorable du CCU avec exigence particulière :
 - Les chaises devront être d'une seule couleur et celle-ci devra être neutre ou harmonisée avec les couleurs du bâtiment



16. Urbanisme et environnement

- 16.2** **Projet-pilote – Exercice d’une tolérance temporaire pour l’usage « Maison de tourisme » au 19, chemin des Belvédères**

- 16.3** **Projet-pilote – Exercice d’une tolérance temporaire pour l’usage « Établissement de résidence principale » au 1285, chemin de la Grande-Ligne**

16. Urbanisme et environnement

16.4 Dépôt du rapport d'application des recommandations portant sur la gestion des permis et des certificats de la Commission municipale du Québec

Suivant l'article 86.8 de la *Loi sur la Commission municipale du Québec* (RLRQ, c. C-35), le directeur général et greffier-trésorier dépose le *Rapport d'application des recommandations portant sur la gestion des permis et certificats* publié le 19 mars 2024 par la Commission municipale du Québec.

17. Divers

18. Deuxième période de questions

19. Levée de la séance

Cette présentation inclut les points présentés lors de la séance du conseil. Cependant, ces renseignements sont à titre informatif uniquement et ne contiennent pas l'intégralité des textes des résolutions adoptées. Vous devez vous référer au procès-verbal à cet effet qui sera publié sur le site Internet lors de son approbation finale.